



Compte rendu de la Commission Développement économique et tourisme du 24 mars 2015

▪ Etaient présent(e)s :

Séverine AMIC (Les Pilles), Michel Monique BALDUCHI (Le Poet Sigillat), Philippe CAHN (Châteauneuf de Bordette), Jean-Marc CORBEL (Mirabel aux Baronnie), Stéphane CLOSSE (Sahune), Thierry DAYRE (Nyons), Antoine IVARNES (Sainte jalle), Dominique JOUVE (Venterol), Françoise LAFONT (Condorcet), Nadia MACIPE (Nyons), Rémy MARGIELA (Les Pilles), Lucie MAURENT GIRAUD (Arpavon), MERCIER (Saint Maurice sur Eygues), Malika MONDON (Aubres), Jean-Louis PASCAL (Mirabel aux Baronnie), Philippe ROUSSELLE (Curnier), Didier ROUSSELLE (Nyons) Jean Jacques MONPEYSSEN (Nyons), Paul RENOUD-GRAPPIN (Venterol), Claude THOMAS (Saint Ferréol 30 Pas), Claude SOMAGLINO (Vinsobres), Jean-Luc DEBAYLE (CCVE), Richard LAMY (CCVE)

▪ Etaient excusé(e)s :

Marie-Thérèse BOURREE (Curnier), Pierre COMBES (Nyons), Stéphane DECONINCK (Montaulieu), Jean GARCIA (Saint Maurice Sur Eygues), Véronique MONGE (Nyons), Marie-Pierre MONIER (Vinsobres), Jacques PERRIN (Nyons), Christian TEULADE (Nyons)

- Budget et plan d'actions 2015 du service « économie et tourisme »
- Dossiers en cours (foncier agricole, Opération Collective de Modernisation du Commerce et de l'artisanat du Val d'Eygues)
- Questions diverses.

1 – Budget et plan d'actions 2015 (cf. document distribué en séance)

Jean Jacques MONPEYSSEN indique que le plan d'actions et le budget 2015 sont répartis dans 5 grands domaines d'intervention :

- le tourisme (dont les activités de pleine nature),
- le commerce et l'artisanat,
- la prospective et actions de développement économique,
- le développement territorial,
- le déploiement de la fibre optique.

• **Le tourisme**

Pour l'année 2015, le budget tourisme de la CCVE s'élèverait à 367 000 € comprenant :

- la subvention annuelle de fonctionnement à l'Office de tourisme Communautaire de 247 000 €,
- les charges externes pour la collecte de la taxe de séjour (5 000 €),
- les actions du schéma de développement touristique (100 000 €). Ce schéma comprend notamment les actions en direction des communes.

Jean-Jacques MONPEYSEN précise que la mise en œuvre de ce plan d'actions nécessite une augmentation de la fiscalité de la CCVE. Cette nouvelle compétence (tourisme) portée par la CCVE depuis 2014 nécessite en effet une ressource fiscale supplémentaire de 230 000 € soit 0.5 point de fiscalité en plus sur les 4 taxes.

• **Opération collective de modernisation du commerce et de l'artisanat du Val d'Eygues.**

Cette action se poursuivra en 2015 avec deux opérations qui concernent en premier lieu la CCVE :

- les aides directes aux entreprises (11 dossiers soutenus à ce jour),
- la signalétique commerciale et touristique à l'échelle du Val d'Eygues.

Concernant la signalétique, il est précisé que le parc Naturel Régional des Baronnies Provençales a prévu dans sa charte la réalisation d'une charte signalétique (définition des activités principales à signaler, définition des pictogrammes, code couleur). Le Pnr va lancer, courant avril, une étude pour définir cette charte graphique. Il n'est donc pas utile que la CCVE en réalise une de son côté. Le Pnr a également validé le principe que la CCVE soit le premier territoire pilote sur lequel serait déployée cette signalétique. Une fois que les conclusions de l'étude pilotée par le PNR seront connues, la CCVE pourra utiliser ces résultats pour mettre en œuvre son projet de signalétique.

• **Prospective et développement économique**

- ✓ Etude des gisements fonciers du Val d'Eygues avec EPORA (Etablissement public foncier de Rhône-Alpes).

Cette action vise à identifier sur le Val d'Eygues, des sites présentant une « mutabilité » intéressante sur le territoire pour traiter :

- d'une part la question du logement (réhabilitation de bâtis dégradé, accessibilité pour les ménages, etc.),
- d'autre part aborder l'enjeu de l'accueil des entreprises sur le territoire dans les années à venir, notamment en remobilisant du foncier bâti existant.

Jean Jacques MONPEYSEN précise que la CCVE a souhaité également rajouter à ce travail un volet sur l'identification des secteurs potentiels pour l'aménagement de nouvelles zones d'activités économiques.

Philippe CAHN trouve l'idée intéressante mais souhaite que la CCVE ne se limite pas à l'étude. Il faudra que la CCVE puisse également s'impliquer dans la suite de l'action. Thierry DAYRE souligne que ce type de discussion peut être abordé lors d'un prochain Débat d'Orientation Budgétaire ou d'une commission spécifique. Les conclusions de cette étude permettront d'apprécier l'organisation et les moyens à mettre en œuvre pour la poursuite de l'action.

Les membres de la Commission proposent de faire venir un représentant d'EPORA pour qu'il puisse présenter, d'une part, le contenu de cette étude action et d'autre part, qu'il puisse expliquer la suite concrète de ce travail et quelle serait l'implication future des communes et de la CCVE.

✓ Etude de faisabilité pour la création d'une ressourcerie / recyclerie sur le Val d'Eygues

Jean-Jacques MONPEYSSEN rappelle que le projet de création d'une recyclerie sur le Val d'Eygues n'est pas nouveau.

La création d'une recyclerie permet :

- de diminuer les coûts de transport des encombrants et les coûts de l'enfouissement,
- la remise en circulation locale de biens de consommation, et rechercher des filières de valorisation,
- d'encourager des parcours d'accès à l'emploi et à la formation de personnel en insertion,
- de proposer à la vente, des produits reconditionnés à bas prix répondant ainsi à la demande de ménages à faible pouvoir d'achat.

Il propose que la CCVE porte une étude de faisabilité pour la création d'une ressourcerie – recyclerie sur le Val d'Eygues.

Cette étude comprendrait trois principales phases :

- un état des lieux,
- la définition du projet et de l'activité,
- la faisabilité économique et financière

Le coût de l'étude est estimé à 30 000 € TTC pouvant être co-financé à 80 %.

Lucie MAURENT GIRAUD fait remarquer que cette proposition de création d'une recyclerie aurait pu permettre de trouver une nouvelle activité pour Aube Nouvelle mais qu'elle arrive un peu tard.

Thierry DAYRE considère que c'est le positionnement de la CCVE autour de la filière « traitement des déchets » qui doit être le fil conducteur de l'étude sans définir par avance le rôle et les missions des différentes structures locales.

•Fibre optique

Bien que ne relevant pas directement de la commission développement économique et touristique, la question du déploiement du réseau de fibre optique est également abordée.

Jean-Jacques MONPEYSSEN précise que la CCVE devra dans les mois qui viennent définir ses priorités de déploiement pour les 5 premières années.

Le déploiement du réseau nécessitera également une hausse de la fiscalité de 0.22 point sur les 4 taxes.

2 – Questions diverses

✓ Foncier agricole

Jean-Jacques MONPEYSSEN indique que le projet de pépinière agricole évoqué précédemment n'apparaît pas dans le plan d'actions et budget 2015. Cela ne signifie pas que ce sujet n'est plus d'actualité mais simplement qu'au stade actuel, il était difficile de présenter une action à peu près aboutie avec des dépenses et un budget identifiés.

Rémy MARGIELA complète en précisant que la CCVE a récemment rencontré le directeur de la SAFER Drôme pour étudier les modalités de partenariat. Il y a des pistes intéressantes qui doivent être précisées.

Le Pnr des Baronnies provençales a également organisé une réunion d'information et d'échanges d'expériences sur cette thématique du foncier agricole. Des communes comme Rosans s'engagent avec la SAFER pour créer des réserves foncières agricoles permettant ensuite d'installer un agriculteur ou un éleveur.

Enfin, il indique que la vente des terres agricoles d'Aube Nouvelle représente également une belle opportunité pour installer un ou deux agriculteurs.

✓ Relance de la foire de la Saint Martin aux Pilles

Jean-Jacques MONPEYSEN donne lecture d'un courrier reçu de la mairie des Pilles indiquant que la commune souhaite relancer la traditionnelle foire de la St Martin (en novembre) autour de la thématique des Herbes et des plantes aromatiques et qu'elle sollicite le concours de la CCVE et de l'Office de Tourisme communautaire pour l'aider dans le montage de cette animation.

Cette proposition reçoit un écho favorable de la commission.

Fin de la commission à 20 h



Jean-Jacques MONPEYSEN
*Vice-président en charge de la compétence
« développement économique et tourisme »*



Thierry DAYRE
Président du Val d'Eygues